

COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE

PLAN DE QUARTIER  
"La Pliauliausaz"

Approuvé par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne dans sa séance du 02 août 2004

Le Syndic : *David Guibaud* Le Secrétaire : *Jean*

Soumis à l'enquête publique du 23 janvier 2006 au 23 février 2006

Le Syndic : *David Guibaud* Le Secrétaire : *Jean*

Adopté par le Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne dans sa séance du 19 juin 2006

Le Président : *David Guibaud* La Secrétaire : *Jean*

Approbation préalable du Département compétent, le

Le Chef du Département : *1 DEC. 2006*

Mis en vigueur le - 1 NOV. 2019

GEA Vallotton et Chanard SA - architectes-urbanistes FSU - 28, rue de Bourg - CH-1003 Lausanne  
Groupe d'Etude en Aménagement du territoire - planification et mobilité urbaine  
Tél. 021 310 01 40 - Fax 021 310 01 49 - www.geapartners.ch - info@geapartners.ch

0221\_PO\_secteurs\_pole/rapport/plan d'enquete/0221 plan general v7.mxd Lausanne, le 13 juillet 2006

LEGENDE

- Périimètre du plan de quartier
- Urbanisation**
- Aire d'évolution des constructions
- SPB Surface de plancher brute maximale admissible
- Circulation**
- Collectrice principale (tracé indicatif)
- Accès principal (localisation indicative)
- Carrefour d'accès à aménager
- Cheminement piétonnier principal à créer
- Milieux naturels**
- Aire des espaces naturels
- Aire de transition
- Aire des jardins familiaux à créer
- Plantation existante à maintenir
- Plantation à créer (ligneux buissonnants / arbustives, implantation indicative)
- Aire forestière (constatation des limites forestières selon l'enquête du 23.11 au 23.12 1998)
- Cordon boisé existant
- Cours d'eau existants (Petit Flon / Millière)
- Cours d'eau à remettre à ciel ouvert (tracé indicatif)
- Cours d'eau canalisé
- Zone inondable, rétention (à titre indicatif)
- Assainissement du bruit
- Interdiction de construire (art. 38 et 39 OLEI)
- Hors périmètre**
- Ferme existante à maintenir
- Bâtiment existant
- Cheminement piétonnier principal et traversée piétonne à créer
- Carrefour principal à aménager (variante A)
- Raccordement RC 448a (variante B)
- Parking d'échange
- Aire des jardins familiaux à créer
- Aire forestière (constatation des limites forestières selon l'enquête du 23.11 au 23.12 1998)
- Cordon boisé existant
- Cordon boisé existant à défricher
- Cordon boisé à prolonger

LISTE DES PROPRIETAIRES

N° parcelle	Propriétaires	Surface
36	Henry Jean-Robert et Viviane	798 m2
37	Henry Jean-Robert et Viviane	8'740 m2
38	Garden Marcelle & Bonzon Pierre	9'475 m2
40	Commune de Lausanne	48'767 m2
209	Henry Jean-Robert et Viviane	7'916 m2
DP 50	Domaine public	54 m2
DP 51	Domaine public	170 m2
DP 54	Domaine public	1'000 m2
<b>Total</b>		<b>76'920 m2</b>

Figurent sur le plan le cadastre et les n° de parcelles ancien état. L'attribution des nouvelles parcelles et propriétaires sera effectuée par le Syndicat AF dans le cadre du remaniement parcellaire à péréquation réelle.

Plan cadastral établi sur la base de la mensuration cadastrale en juin 2005 par :

Biner et Nicole SA  
Ingénieur géomètre officiel  
Avenue de Longemalle 24  
1020 Renens

Fond cadastral certifié conforme selon l'article 5b RATC le: 28.11.2006



LOCALISATION

Coordonnées cartographiques moyennes : 537'200 / 156'100

